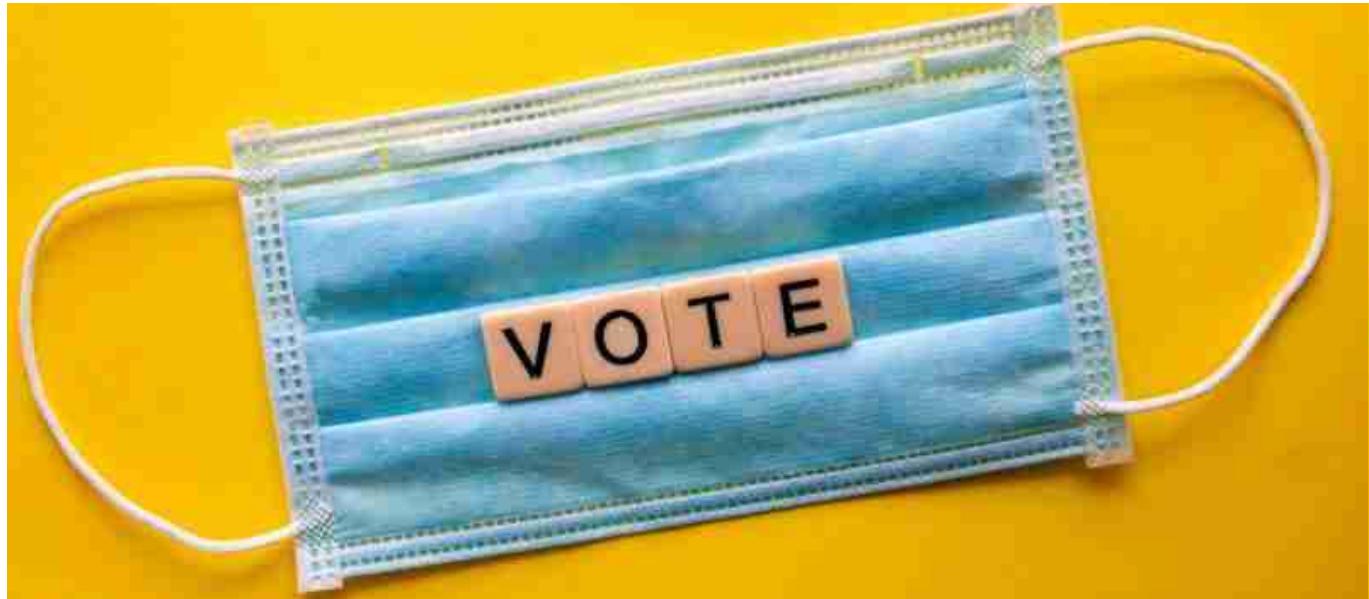


Allumez le FE : le vote pour les conseillers consulaires.



Allumez le FE : le vote pour les conseillers consulaires.

Voici revenu le temps des élections. Faisons un point.

Le FE c'est nous, les Français de l'étranger. Fin mai nous voterons pour élire les conseillers consulaires. Ces derniers changent de nom et deviennent **les conseillers des Français de l'étranger** car le terme consulaire portait à confusion pour ces élus qui ne sont pas employés du consulat.

Si vous lisez vos mails, vous avez dû noter une abondance de courriers vous présentant des prétendants sérieux et sympathiques au poste de conseiller.

Aujourd'hui qui sont nos conseillers consulaires ?

Ils sont quatre, leurs coordonnées sont sur le site de l'ambassade ici. Vous pourrez donc les contacter facilement pour faire un petit bilan.

Élus pour six ans, ils en ont fait sept en raison de la pandémie. Ils faisaient partie de la première fournée car ce poste n'existe pas avant la réforme électorale de 2013.

Allumez le FE : le vote pour les conseillers consulaires.

Pour la liste de tous vos élus, sénateurs et députée inclus, rendez-vous sur le site de l'ambassade ici.

Quand voterons-nous ?

Les élections auront lieu cette année **fin mai** : le 30 mai en personne à l'ambassade ou en ligne du 21 au 26 mai.

Avant le 23 avril, vérifiez votre inscription sur les listes électorales, en vous connectant au site service public et renseignez bien tous vos prénoms et (éventuel) nom de jeune fille.

Vérifiez bien vos coordonnées **si vous souhaitez voter en ligne** car le code sera envoyé au numéro de téléphone renseigné au consulat. Si Internet ne vous convainc pas, envoyez directement un mail au consulat.

Comment voterons-nous ?

Vous pourrez voter **le 30 mai en personne au consulat** (101 Cluny Park Rd) **ou du 21 au 26 mai (18h Singapour) en ligne** ou encore **par procuration** (donnée à un électeur inscrit à Singapour, les explications détaillées sont ici).

C'est sympa le vote à l'ambassade, on peut prendre un petit café à Cluny Court ensuite et souvent les prétendants sont là devant leur affiche...c'est frais. Vous conservez le droit d'aller voter en personne tant que vous n'avez pas déjà voté en ligne.

Qui gagne ?

C'est un vote au suffrage universel direct à **un tour** à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Le détail du calcul est là.

Avec cinq listes pour quatre sièges, autant dire que le scrutin va être serré. En 2014, seules deux listes étaient en lice et chacune avait obtenu deux conseillers.

Pourquoi c'est important ?

Par principe

Quand on nous demande notre avis, c'est une bonne idée de le donner. Le **taux de participation très faible de 2014 à Singapour de 27%** justifie que nous nous mobilisons plus.

Parce qu'ils sont nos élus de terrain

Le rôle des conseillers consulaires est utile localement dans notre vie de français de l'étranger. Un peu comme les adjoints au maire en France, vous pouvez les contacter pour vous aider et les rencontrer lors de leurs permanences au consulat. Ils vous orientent pour des **conseils juridiques et fiscaux** ou vous expliquent comment fonctionnent les **bourses scolaires**, sociales et associatives etc...

Ils nous représentent auprès de l'administration française. Ils siègent et donnent leur avis dans les commissions attribuant les bourses scolaires, les bourses d'aide et action sociale du consulat...

Parce qu'ils élisent les sénateurs

Ils sont grands électeurs pour les élections sénatoriales.

En septembre prochain, les 442 conseillers consulaires, 63 conseillers délégués, 11 députés et 12 sénateurs des français établis hors de France **voteront pour élire six des 12 sénateurs des français établis hors de France**.

Notre voix va donc porter à Paris!

Posons-leur donc les bonnes questions puisqu'ils nous représenteront! **Quelles valeurs portent-ils, sont-elles en accord avec les nôtres, notre vision fiscale...et le concept de racial harmony apprécié à Singapour?** (cf. cette interview récente de Mme Deromedi).

La liste de nos 12 sénateurs est ici.

Les sénateurs dont le siège est remis en jeu en septembre 2021 sont **Olivier Cadic, Jacky Deromedi et Christophe André-Frassa** qui se représentent et Robert del Pichia. Claudine Lepage et Richard Yung qui ne se représentent pas (source wikipedia). Wikipedia et Les Echos nous informent aussi

Allumez le FE : le vote pour les conseillers consulaires.

que **Ségolène Royal** envisage de se présenter...*really?*

Pour Qui Voter

Cinq listes se présentent, vous les trouverez sur la page « Élections des conseillers des Français de l'étranger et des délégués consulaires du site de l'ambassade.

La campagne aura lieu du 17 au 28 mai. Vous pourrez consulter les professions de foi des candidats sur le site France Diplomatie et les jolies affiches au consulat.

Compte tenu du nombre d'emails déjà reçus à ce jour, nul doute que nous serons aussi informés dans nos boîtes mail.

Bon vote !

Valérie Mahieddine

Allumez le FE : le vote pour les conseillers consulaires.

